

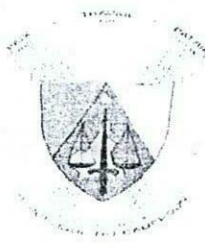
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE MBOMA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MBOMA COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/C.MMA/CIPM/2026 Du 23/02/2026 POUR L'ÉQUIPEMENT DU BLOC OPÉRATEUR DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

1. Objet de la consultation

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de MBOMA de l'EXERCICE 2026, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du bloc opératoire du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de MBOMA dans la Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot Unique)

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent l'équipement du bloc opératoire du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de MBOMA dans la Commune de MBOMA. Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot Unique).

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2026, pour un montant prévisionnel de **25 000 000 (Vingt-cinq millions) Francs CFA TTC.**

5. Consultation et acquisition du Dossier de consultation

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de MBOMA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de MBOMA, d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA.**

6. Remise des Offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 13/03/2026 à 12h heures, heure locale, et réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune de MBOMA et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° _____ /DC/C.MMA/CIPM/2026 Du _____ POUR L'ÉQUIPEMENT DU BLOC OPÉRATEUR DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2026 ;

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s).

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le _____ à _____ heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBOMA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de MBOMA à MBOMA.

9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **Deux (02) mois**.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

10. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

11. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

11.1. Critères éliminatoires :

1. Absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission ou non-conformité de cette dernière notamment entre autres l'absence de timbre, l'absence de mention manuscrite de l'Établissement financier émetteur, l'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations (CDEC) attestant du dépôt dans son compte de la somme requise en numéraire au titre du cautionnement;
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Descriptif Technique non conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. Sous détail du prix unitaire non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres.

6.1. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2023; 2024 et 2025 Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

N.B : Seuls les soumissionnaires qui auront remplis la totalité des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

6. Caution de Soumission

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, **soit 250 000 (Deux cent cinquante mille) Francs CFA**.

7. Attribution de la Lettre-Commande

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, les lettres-commandes à élaborer seront attribuées aux soumissionnaires dont les offres:

- 1- administratives seront jugées conformes ;
- 2- techniques seront jugées conformes et auront remplis la totalité des critères de qualifications ;
- 3- financières après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, seront jugées conformes aux dispositions du CCTP et classées les moins disantes.

9. Durée de validité

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Renseignements complémentaires

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBOMA aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 .
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ampliations :

- PREFET/HN;
- DDMINMAP/HN
- ARMP (pour insertion au JDM) ;
- Pdt/CIPMP ;
- Affichage ;
- Chrono/archives.

